

# INSCRIPTIONS

Les élèves doivent être admis en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème.

Dans l'immédiat, les élèves intéressés par la Section Sportive Equitation doivent :

## **-1- REMPLIR une fiche de candidature qui sera signée par :**

- a- Les parents
- b- Le président du club
- c- Le principal du collège d'origine ou le directeur d'école.

## **-2- RENVoyer AU COLLEGE AVANT LE 22 MAI 2020**

- \* Cette fiche de candidature
- \* Une copie du dernier galop obtenu
- \* Un certificat médical et copie de la licence fédérale.
- \* La copie des deux derniers bulletins trimestriels.

~~Présélection obligatoire et Réunion d'information :~~

~~**SAMEDI 16 MAI 2020**~~

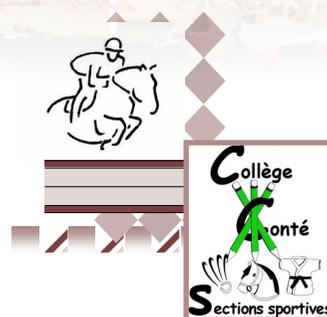
~~**le matin (à partir de 9h)**~~

~~(Apporter équipement et chaussures de footing)~~

~~au **COLLEGE CONTÉ**~~

~~et au **Centre Equestre**~~

~~rue du 11 novembre à Sées~~



COLLEGE Nicolas-Jacques CONTÉ  
1, rue du 11 Novembre 1918  
B.P. 14—61500 SÉES

☎ 02 33 27 96 44

☎ 02 33 27 00 00

Messagerie : ce.0610040m@ac-caen.fr

Site WEB : njconte.etab.ac-caen.fr

# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION



Téléphone : 02 33 27 96 44



2020—2021

## Objectifs

Réussir sa scolarité en obtenant d'abord le diplôme national du brevet et atteindre le niveau le plus élevé possible dans sa discipline sportive. Les élèves de la section suivent l'enseignement général de leur classe.

## Accueil des élèves

- \* Externat
- \* Demi-pension
- \* Internat garçons et filles

Le recrutement se fait à partir du niveau 6ème.

Le niveau requis est le galop 2.



## Encadrement

Les cours d'hippologie et d'équitation sont assurés par des moniteurs et instructeurs diplômés d'Etat (préparation et présentation aux examens fédéraux). L'adhésion à l'association sportive du collège et la pratique des cross sont **obligatoires**.

## Suivi médico-sportif

A partir de Septembre 2020, le certificat médical de non contre indication de la pratique de l'équitation en section sportive, ainsi que l'électrocardiogramme ne sont plus obligatoires lors de l'inscription. Nous vous recommandons toutefois d'assurer un suivi médical auprès de votre médecin traitant (une visite annuelle si possible).

## Entraînement

Les cavaliers sont répartis en 2 groupes selon leur niveau.

♦ **Le Mardi** 1h (17h30 — 18h30)

1 semaine pratique, 1 semaine hippologie

♦ **Le jeudi** 1h30 (10h50 — 12h20) pratique

## Installations

Elles sont situées au Centre équestre Sagien dépendant de l'Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole, le lycée Auguste Loutreuil. Elles sont agréées Jeunesse et Sports et situées sur le même site que le collège (pas de déplacement).

## Dépenses

### Équipement :

Il est obligatoire et à la charge de la famille. Il s'agit d'une bombe-casque 3 points et d'une paire de boots et des mini chaps.

### Financement des cours d'équitation :

Environ 700 € à la charge des familles pour l'année.

Les cours théoriques d'hippologie sont pris en charge par le collège.

### Licence :

Les élèves doivent être licenciés à la FFE dans leur club d'origine ou au centre équestre Sagien (environ 30 € pour l'année à la charge des familles).

## Organisation pédagogique

Les cours commencent le lundi matin pour se terminer le vendredi soir.

Possibilité de poursuites d'études au lycée public d'enseignement général et technologique agricole de SEES (filière équine).

## L'internat

### Les Etudes

Les élèves bénéficient de 1 h30 d'étude surveillée le soir.

Selon les possibilités, des heures d'accompagnement personnalisé (aide aux devoirs) hebdomadaires sont assurées par des professeurs et des assistants pédagogiques.

### Le Foyer

Un foyer est à la disposition des internes le soir après le repas et le mercredi après-midi. On y trouve :

- \* Baby-foot, jeux de société, jeux vidéo

- \* Téléviseur, ordinateur, lecteur DVD

Des sorties sont organisées régulièrement (patinoire, piscine, cinéma...)



## Axes de communications

La ville de Sées est située sur la ligne SNCF Caen—Tours (avec raccordement sur les lignes Paris-Granville et Paris-Cherbourg) et sur les lignes d'autobus Argentan-Alençon et Vimoutiers-Alençon. Le transport entre la gare et le collège (environ 1 km) **n'est pas assuré par l'établissement.**